

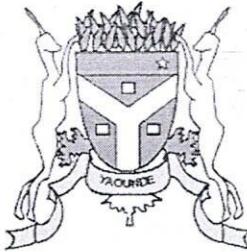
REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDE II



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE II COUNCIL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

Tsinga, Avenue Jean Paul II. BP. : 17 522 Yaoundé
Tél. : (00237) 243 67 08 15 www.marieyaounde2.cm

DECISION MUNICIPALE N° 023 /DM/CAY2//SMP/2024 du 04 décembre 2024 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION MUNICIPALE. N°021/DM/CAY2/SMP/2024 DU 10 OCTOBRE 2024 portant attribution de la Lettre- Commande relative à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 29 AOUT 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA CUISINE DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDE 2.

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

- Vu La Constitution ;
Vu La loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour L'exercice 2024 ;
Vu La Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu L'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu L'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
Vu La Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu La Décision N°00000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 du 29 Aout 2024 pour la réhabilitation de la Cuisine du Centre Social de Yaoundé 2 ;
Vu La lettre N°080/L/CAY2/CAB/SMP/2024 du 22/10/2024 portant sollicitation d'annulation de la décision d'attribution N°021/DM/CAY2/SMP/2024 DU 10 OCTOBRE 2024 ;

Vu La lettre N°05981-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EPJ autorisant l'annulation de la décision D'attribution N°021/DM/CAY2/SMP/2024 DU 10 OCTOBRE 2024 ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : Est annulée pour non disponibilité du carton de dotation de crédit, la Décision Municipale N°021/DM/CAY2/SMP/2024 DU 10 OCTOBRE 2024 portant attribution de la Lettre- Commande relative à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 29 AOUT 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA CUISINE DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDE 2 A L'ENTREPRISE ETS LAMIFA ; B. P : 0 YAOUNDE ; Tel. : 6 70 91 39 42; Registre de Commerce N° RC/YAO/2024/A/80; N° Identifiant Unique: P036416348520L.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEPAT ;
- MINDEVEL ;
- MINAS ;
- DG/ARMP-CENTRE ;
- CIPM/CAY2 ;
- DGMI/DMBEC
- Attributaire ;
- Affichage.

Fait à Yaoundé, le 04 DEC 2024

LE MAIRE,



Annick Martial AYISSI ELOUNDOU